

Procès-Verbal Conseil Régional - 08 février 2020 - 10h

Bridge club de Château-Gontier, 10 rue du Poitou, 53200 Bazouges

Destinataires : Bureau, CA, CRED, Présidents de clubs

PRESENCES

Membres du Bureau : JP. Noury, président - B. Robinet, 1^{er} vice-président - D. Goumard, vice-président des compétitions - JN Bressollette, secrétaire général - G. Fleurence, directeur des compétitions.

<u>Absents excusés</u>: E. Queran, vice-présidente communication - D. Chauvire, vice-présidente enseignement - B. Graton, trésorière.

Membre du CA: L. Lipszyc, animateur pédagogique régional - JF. Dupic, délégué jeunesse - E. Barba, délégué développement - P. Lebret, délégué arbitres - T. Wyrostek, délégué sénior.

<u>Absents excusés</u>: C. Lanta, déléguée féminine - J. Moisan, secrétaire général adjoint - G. Aussudre, délégué des enseignants - JY Grand, resp. cadets - O. Caumartin, resp. scolaires.

Membres de la CRED : JM Crebassa – vice-président, JL Berson, JP Carcy, G. Fleurence.

Absents excusés: M. Guillois – président, M. Clergeau, JF Nguyen, A. Bohne.

Clubs présents ou représentés: BC Mayenne, Angers BCRR, BC La Flèche, Le Mans 4AS, CB Vigneux, Beaulieu BC, BC Choletais, Les Ponts de Cé BC, CB Avrillé, Nantes BCN, BC Château-Gontier, Angers ABC, Nort BC, Saumur BC, Chemillé BC, CB Ancenis, Le Mans BC, BC Laval, CB Pornic, Mesquer-Quimiac, Sautron BC, Angers ASPTT.

<u>Clubs excusés</u>: Angers ATSCAF, BC Côte de Lumière, Nantes BAC44, C. des Amis de Préfailles, BC Pays Maraichin, Nantes BAA, Sablé BC, CB Ferté Bernard, Chinon BC, La Baule, BC Thouarsais.

<u>Clubs absents</u>: B. et Loisirs Noirmoutrins, les Herbiers BC, BC Nantes Erdre, BC Islais, BC Pouliguennais, Nantes Cercle Louis XVI BC, Cercle St-Aubin, B. Scrabble Atlantique, Baugé BC, Castelbriantais BC.

Rédaction du Procès-Verbal : Anne Loriquer, secrétaire du Comité

La séance est ouverte à 10h12 et le Président remercie l'équipe de Château-Gontier.

Après avoir rappelé les personnes excusées, le Président présente à l'assemblée Anne L, nouvelle secrétaire du Comité et la remercie pour l'organisation du Conseil Régional.

Le Président informe le Conseil du quorum atteint : 36 membres présents ou représentés sur 70.

Le Président souhaite rajouter un point à l'ordre du jour soit la validation du dernier compte-rendu du Conseil Régional.

- I. Validation du dernier compte-rendu
- II. Adhésion du club de Mesquer-Quimiac
- III. Conseil Fédéral du 18 octobre et relations avec la Fédération
- IV. Point sur les compétitions de la saison 2019/2020
- V. Point sur l'animation pédagogique
- VI. Point sur le secteur "Jeunesse" et approche budgétaire
- VII. Point sur les finances du Comité
- VIII. Préparation de l'Agenda
- IX. Interclubs des 4 et 5 avril
- X. Présentation de l'approche de la réforme des statuts
- XI. Questions diverses



I. VALIDATION DU DERNIER COMPTE-RENDU

JM Crebassa souhaite revenir sur le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 28/09/19 et du dossier C. Baillau. Le Président relève la confusion en précisant que cette question n'est pas à l'ordre du jour du Conseil Régional.

Le Conseil Régional valide à l'unanimité le Procès-Verbal du Conseil Régional du 08 mai 2019

II. ADHESION DU CLUB DE MESQUER-QUIMIAC

1. Présentation de JL Roy, Vice-Président

Le club a été créé il y a 20 ans et n'organisait que des tournois hors Fédération. Suite à l'arrêt du club de Guérande, le club a pris la décision de s'affilier pour permettre à ses joueurs plus de choix. Le club comptait en 2019 140 adhérents dont 70 licenciés, bien sûr dans d'autres clubs. Cette année nous avons 27 licenciés au club dont beaucoup de primo affiliés. Les adhésions au club devraient tourner autour de 140 cette année comme l'an passé.

Le club organise 2 tournois par semaine (lundi et mercredi) et possède une école de bridge qui offre 2 niveaux de cours (mardi et vendredi) suivis par 40 élèves de la presqu'ile.

Des échanges ont lieu sur les modalités, les possibilités et les difficultés de recrutement.

2. Intervention d'E. Barba, représentant commission développement

L'objet de cette commission est, entre autres, de définir et mettre en place des actions afin de soutenir les clubs dans le recrutement de nouveaux licenciés. Pour cela, des visites de clubs ont déjà eu lieu ce qui a permis de faire une synthèse des besoins ; 3 pistes à ce jour :

- Le Comité en tant que courroie de transmission entre la FFB et les clubs c'est-à-dire retransmettre ce qui est mis en place au niveau national
- Initier des opérations régionales
- Club par club, étudier les besoins matériels, financiers etc.

Cette action va être reproduite en mars prochain avec E. Barba, JP Noury, E. Queran dans les clubs du Sud Loire.

<u>Objectif</u>: partage d'expériences, expression des attentes, besoins en termes de recrutement et de développement.

3. Informatique

Echanges au sujet de la partie « privée » du site du Comité d'Anjou. Celle-ci permet une gestion des compétitions et tournois de clubs intéressante. Projet en cours de réalisation par JN Bressollette, Secrétaire Général.

Le Président propose de désigner un référent informatique dans chaque club et d'organiser éventuellement une réunion avec ceux-ci et JN. Bressollette pour expliquer les fonctionnalités de cette application.

Par ailleurs la Fédération propose un site des Clubs relié à son propre site, avec gratuité la première année pour les 150 premiers clubs volontaires, et un coût d'environ 100€ par an, assistance hotline incluse.

Le Président précise qu'il en saura davantage lors du prochain Conseil Fédéral du 12 mars.



III. CONSEIL FEDERAL DU 18 OCTOBRE 2019 ET RELATIONS AVEC LA FEDERATION

Le Président revient sur les actions engagées auprès du Président de la FFB, M. Bogacki (intervention au dernier Conseil Fédéral, lettres et échanges verbaux).

1. Réforme des classements

M. Bogacki semble sensible aux arguments évoqués, un projet remanié est à l'étude et va être présenté au Conseil F. du 12 mars 2020.

2. Reversements contrat Funbridge

Le Président mentionne que les clubs ont accès, sur le site de Funbridge, à la publication du nombre d'abonnés de leur club.

M. Bogacki est très conscient de la perte financière pour les clubs qu'engendre cette nouvelle organisation (reversement des commissions directement à la FFB et non plus aux clubs). C'est pourquoi il a fait la promesse de proposer un système de subvention lié aux pertes. Proposition le 12 mars au Conseil Fédéral.

3. Bridgebox

Retour des Présidents de clubs : mauvaise communication, des prix variables, maniement peu efficace, succès modéré, « Ne peut être vendu » inscrit sur le produit.

Le Président annonce que le produit va être amélioré pour sa version 2019/2020 et être opérationnel à la rentrée 2020.

4. Réforme des statuts de la FFB

Assemblée Générale Extraordinaire prévue le 12 mars 2020.

Le Président a été contacté afin de faire un retour sur les possibilités d'évolution des statuts FFB, ce qu'il a fait (3 pages). Depuis, pas de nouvelle de la FFB sur le nouveau projet de statuts. Celui-ci devrait être envoyé fin février ce qui laissera très peu de temps pour l'étudier.

A la demande des Présidents de club, le projet leur sera envoyé dès réception.

IV. POINT SUR LES COMPETITIONS 2019/2020

1. Globalement

Présenté par Gérard Fleurence, Directeur des compétitions

- Participation aux compétitions en baisse par rapport à 2018/2019 (Cf annexe 1)
 - Très léger en Excellence
 - Stable en Honneur
 - Très forte baisse en Promotion

A noter que 2018/2019 a été une année exceptionnelle.

Cependant et pour tempérer cette baisse, le nombre de participants éligibles aux compétitions reste stable.

 Problème des abandons/repêchages : a minima informer au plus vite le secrétariat du Comité.



D. Goumard, Vice-Président des compétitions : il semble nécessaire d'améliorer la communication entre le Comité, les Clubs et les joueurs, les mails ne suffisent pas.

Quelques pistes:

- A minima afficher les courriers généraux du comité
- Communiquer sur les DLI
- Distribuer l'agenda
- Faire de la pédagogie
- Nommer un interlocuteur
- Nous n'avons pas d'autre choix que d'avancer les DLI (en particulier en DN : candidature)

2. Coupe de France 2020 (D. Goumard)

- Moins d'inscriptions qu'en Bretagne notamment pour les équipes à Indice de Valeur (IV) moindre, peut être en raison des distances.
 - D. Goumard propose pour l'année prochaine un 1^{er} tour par ville autour des 3 zones. Pour cela, nous comptons sur le travail des clubs pour les inscriptions des équipes à IV bas particulièrement.
- Rappel: le nombre de qualifiés en Finale de Zone est calculé selon le nombre d'inscrits d'où l'importance d'augmenter le nombre et d'effectuer toutes les inscriptions (même les IV hauts) avant la Date Limite d'Inscription (DLI).

Objectif 2020/2021 : 100 inscrits

3. Problème des FL et DN

Villes en Bretagne trop lointaines, en conséquence il faut re-réfléchir aux lieux dans la ligue.

4. Dames/2

- o 81 paires en Finale de Comité > chiffre impair dû aux nombreux désistements et repêchages.
- Quelques retours négatifs sur cette nouvelle formule cependant, la formule est imposée par la FFB. L'option sans écran était volontaire de la part du Comité.
- Très peu de demandes de dérogations (3) : accordées aux personnes pouvant justifier leur absence en raison de leur travail.
- o En 2021, la Finale de Ligue se jouera en Anjou.

5. Coupe des Pays de Loire

Surprise, le tableau des 16^{èmes} de Finale a été tiré au sort « en live ».

Les personnes présentes ont ainsi pu découvrir la procédure via un tirage aléatoire sur le site de la FFB.

Le Président remercie D. Goumard et G. Fleurence pour cette initiative.

V. POINT SUR L'ANIMATION PEDAGOGIQUE

Intervention de Laurent Lipszyc, animateur pédagogique régional

Son rôle

- Etre l'ambassadeur de l'Universite de bridge avec aide au développement des supports afin de faciliter l'enseignement.
- o Distribuer les agréments moniteurs.



- Organiser les formations et faire en sorte que tout se passe au mieux. L'enseignement est, quant à lui, dispensé dans les clubs par les moniteurs.
- Faire des interventions auprès des moniteurs et organiser une formation continue (tests réguliers).
- Contrôler l'enseignement dans les clubs avec bienveillance et permettre ainsi d'apporter une labélisation à un club.
- o A la demande du Délégué Jeunesse ou Scolaire, aider au besoin.

Une formation monitorat aura lieu en février 2020

- 2 lieux (en raison des disponibilités formateurs) avec 2 formateurs habilités au Comité (Guillaume Aussudre et Laurent Lipszyc).
 - Pour candidater il faut, en théorie, être 3^{ème} série de pique minimum. Il peut y avoir des tests préalables au besoin.
- Epreuve écrite nationale le 07 mars 2020.
 Epreuve orale, date à définir lors du stage.

Une formation maître-assistant aura lieu du 14 au 16 avril 2020

Siège du Comité Languedoc Roussillon

300€

Si vous souhaitez y participer, en faire la demande au secrétariat.

Stage suivant à Paris du 26 au 28 octobre 2020

VI. SECTEUR « JEUNESSE » ET APPROCHE BUDGETAIRE

Cf annexe 2 : Intervention de JF. Dupic, délégué jeunesse

VII. FINANCES DU COMITE

Présenté par le Président qui remercie Béatrice Graton pour la prise en charge investie du poste de trésorier.

- Il mentionne qu'au 31/12/19, le résultat comptable est légèrement excédentaire
- La trésorerie comptable est stable autour de 240K€
- Le paiement des licences doit se faire avant le 15 février.
- Le Comité a poursuivi ses aides aux clubs (bridgemates, projecteurs etc.).
- Le Comité a choisi d'externaliser la comptabilité chez Fiducial Angers (2000 €/an). Ceci permettra d'avoir un suivi plus précis et régulier (par trimestre).

VIII. PREPARATION DE L'AGENDA

Intervention de D. Goumard, Vice-Président des compétitions

12/03: réception du calendrier national

23/03: point avec la Bretagne

Du 06 au 27/04 : contact auprès des clubs pour définir les salles et dates 2020/2021



Sept.2020 : distribution des agendas (point de vigilance sur les lieux de distribution et les quantités par club)

D. Goumard rappelle que les décisions se prennent par ordre de priorité et qu'un tournoi de ville ne peut être prioritaire sur les compétitions.

Il est demandé par les clubs de solliciter la FFB pour recevoir le planning annuel en janvier, comme cela se faisait antérieurement.

Publicité agenda

Il est demandé aux clubs qui reçoivent les compétitions d'entamer dans les 2 mois qui suivent une prospection auprès des hôtels et restaurants alentours. Ceci afin de proposer un encart publicitaire dans notre agenda.

Le Comité envoie aux clubs les tarifs.

IX. INTERCLUBS DES 04 ET 05 AVRIL 2020

Le Président salue le travail remarquable des 3 clubs : Château-Gontier, Laval et Mayenne. Cette édition sera filmée. Un montage vidéo de 5 à 7 min sera ensuite diffusé à tous les clubs pour aider au recrutement.

Présenté par Alain Guioullier, président du Club de Château-Gontier

- Lieu : ESPACE SAINT FIACRE, situé le long de la rivière la Mayenne entre le quai Georges Lefèvre et l'avenue Georges Pompidou.
- La signalisation sera faite par les services de la ville.
- E. Queran a mis sur le site du comité toute une liste d'hôtels que nous avons contactés avant et ceux-ci dans un rayon de 30/35minutes au maximum. Il y a également dans le secteur de Château-Gontier de nombreux gîtes ainsi que nombreuses chambres d'hôtes.
- Egalement mit sur le site tous les restaurants de la nouvelle ville Château-Gontier et ceux des communes voisines AZE et ST FORT. Les réservations sont fortement conseillées.
- Pour le parking aucune difficulté pour le samedi, le dimanche il faudra être plus vigilant en raison d'une autre manifestation derrière L'espace Saint Fiacre, mais des agents bridgeurs seront là pour vous guider sans problème.
- Pour le déroulement des interclubs, toutes les démarches administratives sont pratiquement terminées par les trois clubs mayennais et bien aidés par E. Queran et le Président.
- Assistait également aux réunions le club du Mans.
- Maintenant pour la disposition de l'espace jeu, B. Sarrasin et J. Quinton ont pratiquement finalisé les emplacements des diverses divisions et de l'espace restauration.
 La restauration se fera en deux endroits en fonction du nombre d'inscrits mais toujours sur place.
- o Demande d'envoi des fiches « demande repas » du dimanche midi avant le 22 mars 2020.
- Pour l'accueil il y aura un service sécurité avant d'entrer et ensuite, toute une équipe d'hôtesses sera là pour vous accueillir. Dans la continuité vous aurez la possibilité de prendre un café ou thé payant.

JF Dupic rappelle le tournoi « jeunes et débutants » organisé le dimanche. Les inscriptions sont ouvertes sur le site FFB > Compétition > Comité > Interclubs 1^{ère} et 2^{ème} année.



X. Presentation de l'approche de la reforme des statuts.

Intervention de Bernard Robinet, 1^{er} Vice-Président Organisation Cf annexe 3

La présentation est suivie d'échanges, les clubs se questionnent :

- Sur la représentativité des Présidents de Clubs
- Sur la procédure du vote pour une liste bloquée
- Sur l'absence de joueurs de 1^{ère} série mineure ou de 2^{ème} série, pourtant les plus nombreux

Le sujet sera réétudié par la Commission en charge du projet et revu lors du Conseil Régional du 08 mai.

Avant de traiter les questions diverses, le Président évoque les réflexions engagées suite au dernier évènement tragique qui s'est déroulé lors d'une compétition (crise cardiaque). Ainsi, le Bureau envisage de proposer une formation aux 1ers secours dans les clubs et d'installer des défibrillateurs. Les modalités d'application sont à l'étude.

XI. QUESTIONS DIVERSES

1. Subvention Interclubs 2020

M. Noury informe de sa volonté de solliciter le Conseil Régional pour une aide financière aux Interclubs 2020 et soumet un projet de résolution qui est approuvé à l'unanimité.

2. Questions posées par Mr Crébassa

a. Monsieur Noury et le bureau ont engagé une opération "portes ouvertes" en dépensant près de 30 000 euros, sans consulter le Conseil Régional; il me paraît essentiel de faire connaître, au Conseil Régional, les résultats de cette opération. Il me semble d'ailleurs très étonnant que ce sujet ne soit pas à l'ordre du jour (JM Crébassa).

Le Président répond que les premiers retours de cette opération « portes ouvertes » ont été présentés et approuvés en Assemblée Générale du 28 septembre 2019, et n'ont donc plus de raison d'être ré-évoquées.

Néanmoins, il rappelle qu'il avait mentionné que, compte tenu des ressources provoquées par les nouveaux licenciés, l'apport de 100 licenciés supplémentaires permettrait d'amortir le coût d'investissement. Or, au 7 février le nombre de licenciés du Comité d'Anjou avait augmenté de 110, pendant que dans le même temps celui des licenciés de la Fédération était en baisse de 500.

JM Crebassa présente des chiffres d'évolution des licenciés du Comité, chiffres que le Président qualifie de totalement erronés.

Le Président rappelle que cette opération n'est pas seulement une recherche de nouvelles recrues mais aussi une communication d'image, toute aussi importante pour faire connaître le bridge, les clubs et les joueurs. Il n'est pas faux de dire que le bridge, à l'heure actuelle, souffre d'une image plutôt « snob » et fermée. Travailler à l'amélioration de l'image élitiste du bridge semble essentiel pour l'avenir.



b. Pourquoi l'indemnisation kilométrique versée aux arbitres a-t-elle été révisée à la baisse, alors que depuis que ce tarif a été proposé au Conseil Régional, le coût du litre de carburant a augmenté d'environ 50%? Pour mémoire, le barème fiscal en vigueur aujourd'hui est de 59,5 centimes pour une 7CV ou plus, si on fait, au plus, 5000 km par an. Jacques Blin, à l'époque, avait diligenté une enquête auprès des autres comités pour connaître le niveau des indemnités versées aux arbitres et nous avions décidé, avec le feu vert de l'inspecteur de l'URSSAF qui était dans nos murs, de porter l'indemnité kilométrique à 48 centimes. Pourquoi Monsieur Noury, qui semble très mal connaître le problème, et pourquoi a-t-il envoyé des courriers agressifs à Monsieur Le Quinio et Monsieur Sarrasin, en jouant les donneurs de leçon?

Le Président répond que l'interprétation des circulaires administratives est mauvaise, et qu'il a omis de préciser que les honoraires des arbitres ont été revus à la hausse pour permettre l'harmonisation des remboursements de frais des membres du Conseil en mission (0,40cts) avec celui des arbitres.

En effet, un véhicule parcourt en moyenne 17400 kilomètres par an, et non 5000. Dans ce cas l'indemnité du barème ressort à 37 cts pour un véhicule de 5cv et de 41cts pour un véhicule de 7cv

Il rappelle que les frais variables (carburant, entretien et usure des pneus) s'élèvent entre 15 et 17 cts amortissant du même coup des frais fixes que les intéressés auraient à supporter.

Enfin, il mentionne que les frais que les bénévoles abandonnent à leur association sont évalués par l'Administration à 31,1 cts pour 2019.

- c. Monsieur Noury, trésorier du Comité d'Anjou, avait, de son propre chef, provisionné sur les bénéfices du Comité de l'exercice 2017-2018, en septembre 2018, la somme de 500 euros pour faire passer la prime annuelle attribuée à Madame Baillau de 2500 euros à 3000 euros. Cette prime est versée en Octobre, pourquoi n'a-t-elle pas été versée en Octobre 2019 à Madame Baillau?
- d. Pourquoi Monsieur Noury a-t-il voulu retirer des droits à congés de Madame Baillau, sur décembre 2018 et sur Février 2019 pour les rétablir, ensuite? Pourquoi Monsieur Noury a-t-il retiré à Madame Baillau les indemnités correspondant à six jours de congés, sur le mois de Mai 2019? Indemnités accordées par le Président du Comité en exercice, Monsieur Piou et le Trésorier du ComitéMonsieur Noury? Ces indemnités ont été validées

par le quitus donné au Trésorier sur les comptes 2018-2019! J'avais la naïveté de croire qu'il était contraire à l'éthique de revenir sur une période couverte par un quitus, sauf à poser le problème devant le Conseil Régional, pour des raisons spécifiques.

Le Président précise qu'il ne répondra pas aux questions c et d qui ont un caractère personnel, et qui doivent, s'il y a lieu, être traitées dans un cadre transactionnel, ce qu'il a toujours souhaité, ou dans le cadre d'un contentieux non ouvert à ce jour.

e. Nous sommes dans la période où chaque Comité peut adresser à la FFB des candidatures pour des médailles honorifiques : peut-on proposer Madame Nelly Le Borgne et Monsieur Jean Verrier qui ont été des organisateurs et des animateurs exceptionnels pour la réussite des interclubs d'Angers 2018?

Cette suggestion positive est accueillie favorablement et sera examinée lors d'un prochain bureau.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 13.30.

Jean-Paul NOURY, Président